

CONSEIL TERRITORIAL CT – PV DE LA RÉUNION N°2/2018

26 mai 2018

CREPS de Bordeaux à Talence

Présents (4) : Éric Raul (Président), Éric Fradin (Secrétaire Général), Joël Jollit (Vice-Président), Christian Charpentier (Vice-Président Délégué)

CDA présents (8) : Nicole Duclos (Présidente CDA 16), Antoine Lavabre (Président CDA 33), Marilyn Georgel (Présidente CDA 64) et Yves Vignau (CDA 64), Alain Tauzin (Président CDA 40), Nathalie Richard (Présidente CDA 47), Françoise Jeante (Présidente CDA 24), Alain Gouguet (Président CDA 17)

CDA excusés (3) : Alain Devaux (Président CDA 86), Pascal Simandoux (Président CDA 19), Antoine Giraud (Président CDA 23)

CDA absents (2) : Bernard Maes (Président CDA 87), Pascal Brosseau (Président CDA 79)

Excusé (1) : Jean-Pierre Rouquier (Trésorier Général)

Invités (2) : Alexandra Valegeas, Jérémy Bâty

Invités excusés (4) : Thierry Vigneron (CTS), Frédéric Taillard (CTS), Fabien Lambolez (CTS), Bernard Mossant (CTS)

Début de la séance (10h30) ; Fin de la séance (12h30)

Éric Raul accueille l'ensemble des participants pour cette deuxième réunion avec les Président(e)s des Comités Départementaux d'Athlétisme de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine.

Éric Raul rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue du 7 avril 2018 a adopté un règlement intérieur (qui vient compléter les statuts de la Ligue) et qui prévoit désormais un Conseil Territorial.

Article 43 – Composition

Sont membres de ce Conseil Territorial :

- Le (la) Président(e) de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine
- Les douze Présidents(es) des Comités Départementaux de Nouvelle-Aquitaine ou leur représentant(e).

Article 44 – Missions

Les missions du Conseil Territorial :

- Connaissance des fonctionnements et de l'organisation des douze Comités Départementaux d'Athlétisme.
- Harmonisation des politiques départementales, calendriers des compétitions, stages, formations, déplacements, mutualisation des ressources.
- Coordination sur tout sujet permettant le développement de l'athlétisme régional dans le cadre de la politique fédérale.

Éric Raul souhaite que ce Conseil Territorial puisse se réunir au moins deux fois par an.

Lors de la première réunion du 9 septembre 2017 à Saint-Yrieix-sur-Charente il avait été envisagé notamment que les questions suivantes puissent être abordées :

- Compétitions départementales et interdépartementales
 - o Salles (Stadium, CREPS Poitiers) qualifications
 - o Cross-country
 - o Décastar (épreuve 4x200 mixte CA + CDA déplacement, hébergement 12 CDA + encadrants = 100 personnes)
- Formations départementales



- Stages athlètes
- Sections Sportives Scolaires
- Financements Comités et Clubs...
- Communication (Sites Ligue / CDA)

1/ RETOUR SUR LA SAISON HIVERNALE EN SALLE 2017-2018

L'ensemble des participants considèrent qu'il faut harmoniser l'utilisation du Stadium de Bordeaux et des installations de la Halle du CREPS de Poitiers ; un travail de coordination et des conventions seront préparées avec les différents intervenants.

Des dates de compétitions Régionales LANA impératives ont été proposées et seront validées dans une prochaine CSO Régionale. Compte tenu du calendrier des épreuves nationales, il est prévu en Nouvelle-Aquitaine :

19 et 20 janvier 2019	Épreuves combinées et marche
26 ou 27 janvier 2019	Régionaux espoirs (U23) et seniors
9 ou 10 février 2019	Régionaux cadets (U18) et juniors (U20)
Fin mars 2019 (?)	Régionaux minimes (U16)

Il est indiqué que compte tenu de la nature des installations sportives, et notamment de l'unique anneau régional au Stadium de Bordeaux, les compétitions régionales se déroulent au Stadium de Bordeaux tandis que les pré-régionaux pourront se dérouler au CREPS de Poitiers (19 janvier, 2 février).

Un courrier sera envoyé par le SG au Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Cyclisme avant la réunion de partage des créneaux sur le stadium pour prévenir de nos desideratas.

En ce qui concerne le Cross-Country, les dates régionales retenues sont :

3 février 2019	¼ de finale Championnat de France
10 février 2019	½ finale Championnat de France

Un débat d'ensemble permet d'indiquer que les épreuves indoor ne devraient pas être un objectif hivernal majeur, et que celles-ci ne doivent pas nuire à la participation au cross-country.

Il est précisé qu'une rencontre interdépartementale n'est pas une compétition pré-régionale.

Il est souhaité que l'ensemble des participants puissent employer la même définition pour définir les mêmes compétitions, notamment avec la suppression des "territoires" (Assemblée Générale du 7 avril 2018), tels qu'ils avaient été mis en place lors de la création de la Ligue Nouvelle Aquitaine en 2016.

2/ RÔLE DE LA LIGUE ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX D'ATHLÉTISME

Éric Raul indique qu'il doit y avoir une répartition des actions de formation entre la Ligue et les Comités Départementaux d'Athlétisme. Ainsi, en ce qui concerne le 1^{er} niveau de formation fédérale, il est souhaité une décentralisation des formations ABC (1 journée) au niveau départemental, qui sont préalables aux formations 1^{er} degré des entraîneurs (stade, hors stade, marche nordique).

Il est indiqué que les Comités Départementaux peuvent mutualiser, s'ils le souhaitent, leurs moyens pour réaliser les formations.

Frédéric Taillard, CTS responsable des formations d'entraîneurs, fera des propositions lors du prochain calendrier des formations 2018-2019.

3/ DÉCASTAR

Christian Charpentier indique que pour la prochaine édition du Décastar qui aura lieu les 15 et 16 septembre 2018 à Talence, il est prévu un relais mixte 4x200m, qui sera disputé par équipes de Comités Départementaux de la Ligue (4 athlètes par équipe, cadets et au-dessus, 2 F et 2 H). Actuellement, 8 CDA ont répondu favorablement : 64, 40, 47, 24, 16, 17, 33, 23.

Les autres CDA de la Ligue n'ont pas encore répondu à la demande.

Les frais d'hébergement des athlètes et encadrement seront à la charge des Comités Départementaux ; la LANA doit se renseigner pour un hébergement collectif le 15 septembre 2018.

FIN DE RÉUNION

Les participants regrettent le manque de temps pour débattre, en une matinée, de tous les sujets prévus à l'ordre du jour du Conseil Territorial.

Il faut prévoir, la prochaine fois, une réunion plus longue sur une journée.

Les participants proposent que soit étudié la possibilité d'organiser un "séminaire" sur deux jours, avec la participation des salariés et des CTS de la Ligue, qui pourrait se dérouler à l'automne, fin octobre-début novembre 2018. Une consultation sera effectuée par Doodle afin de recueillir une majorité de participants. Françoise Jeante, Présidente du CDA 24, propose que cette réunion puisse se tenir en Dordogne (lieu à préciser) afin de limiter les conséquences des frais de déplacement.

La réunion se termine par un repas au CREPS de Bordeaux.

Éric Fradin
Secrétaire Général